

International

LE TERRORISME JUIF EN JUDÉE-SAMARIE : UNE MENACE STRATÉGIQUE ET SÉCURITAIRE

Reem Cohen

19/02/2026

Selon des rapports récents, au cours de l'année écoulée, on a observé une augmentation significative à la fois de l'ampleur et de la gravité des violences nationalistes perpétrées par des juifs contre des Palestiniens. Néanmoins, le gouvernement israélien a choisi de ne pas s'attaquer à ce phénomène de manière décisive, malgré le risque qu'il entraîne une escalade grave. Reem Cohen¹ livre son analyse pour l'INSS, principal think tank dédié aux questions diplomatiques, stratégiques et militaires d'Israël. Dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès, ses notes sont régulièrement traduites et publiées sur notre site afin d'éclairer nos lecteurs sur l'état des réflexions en cours à Jérusalem.

L'ampleur du terrorisme juif à l'encontre des Palestiniens vivant en Judée-Samarie est passée d'incidents marginaux et localisés à un phénomène généralisé, s'inscrivant dans la lutte plus large pour le contrôle du territoire et dans un effort croissant visant à déraciner la présence palestinienne, principalement dans la zone C. Le nombre et l'ampleur des attaques violentes ont augmenté ces dernières années, avec une intensification notable depuis le 7 octobre 2023. Malgré cela, le gouvernement israélien et les forces de sécurité – y compris le district Judée-Samarie de la police israélienne – ne se sont pas mobilisés de manière décisive pour faire face au phénomène et le réprimer, tandis que l'opinion publique israélienne semble largement indifférente aux actes de violence juive contre les Palestiniens en Judée-Samarie.

Compte tenu de l'ampleur actuelle du phénomène et du danger qu'il entraîne d'une escalade de la violence et du terrorisme des deux côtés – y compris une détérioration de la situation sécuritaire et une érosion supplémentaire du statut international d'Israël –, une réponse multisystémique dirigée par le gouvernement israélien est nécessaire, impliquant les autorités militaires, les services chargés du maintien de l'ordre, de l'éducation et de la protection sociale.

Ampleur du phénomène et tendances récentes

Des données provenant de diverses sources indiquent une forte escalade du terrorisme juif contre les Palestiniens en Judée-Samarie (voir figure 1). Un récent rapport du commandement central de Tsahal fait état d'une augmentation d'environ 27% des crimes nationalistes en 2025 (environ 870 incidents), accompagnée d'une aggravation de la nature de la violence : 120 incidents ont été classés comme graves, contre 83 en 2024.

Les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) dressent un tableau encore plus sombre : en 2024, environ 1420 attaques contre des Palestiniens ont été documentées – soit une augmentation de 16% par rapport à 2023 et le niveau le plus élevé depuis le début du recensement en 2006. Ces incidents ont entraîné la mort de 5 Palestiniens, environ 350 blessés et l'expulsion de plus de 300 familles palestiniennes (environ 1700 personnes). Cette tendance s'est poursuivie en 2025 : le record établi en 2024 a été dépassé, avec plus de 1770 attaques recensées.

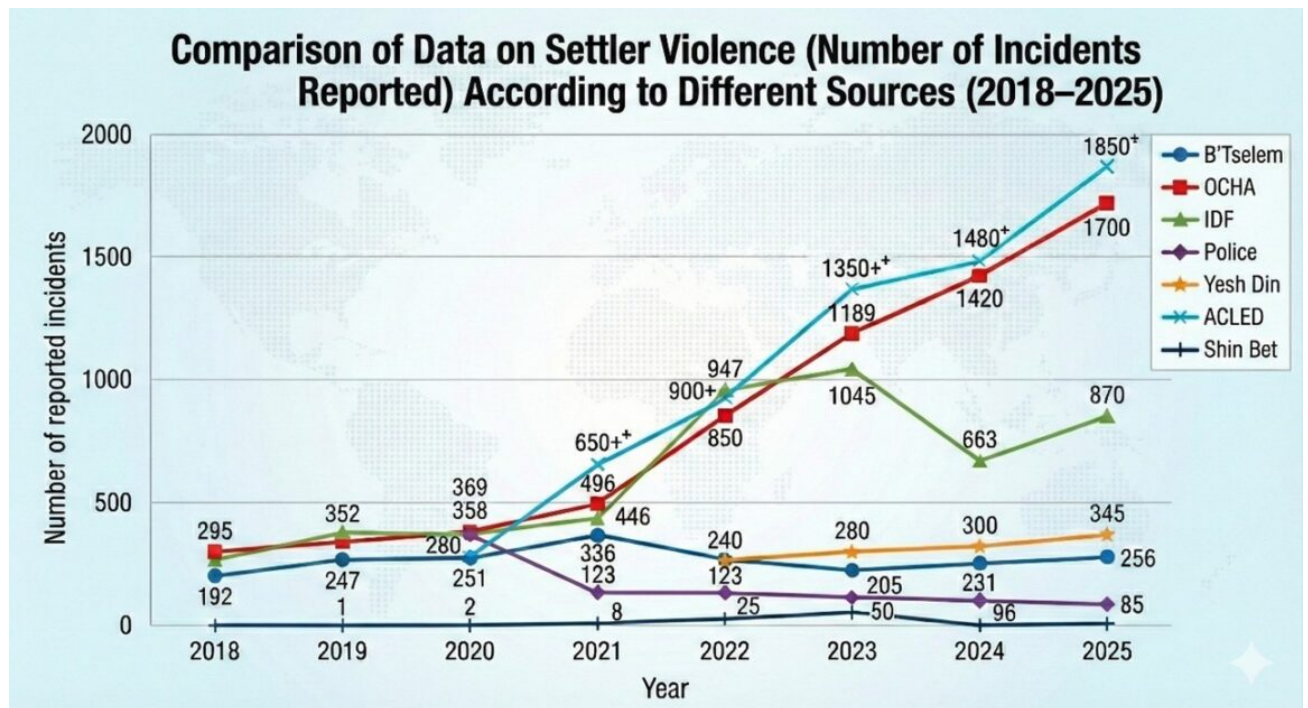
Les données montrent que la violence des extrémistes juifs ne se limite pas à des représailles de type « *price tag* » en réponse à des attaques palestiniennes. Par exemple, au premier trimestre 2025, les attaques contre des Palestiniens ont augmenté d'environ 30% par rapport à la même période l'année précédente, alors même que, dans le même temps, le nombre d'attaques terroristes palestiniennes diminuait d'environ 44%.

Parallèlement, certaines sources israéliennes contestent la fiabilité de ces chiffres, affirmant que les rapports sont biaisés et « gonflent » le nombre d'incidents. Un rapport publié en 2025 par l'organisation Regavim a soutenu qu'environ 98% des incidents classés par l'ONU comme « violence commise par les colons » ne sont pas des attaques initiées par des juifs, mais plutôt des affrontements avec des Palestiniens impliquant des colons ou des forces de l'armée israélienne.

Note sur les limites des données : *il existe une difficulté intrinsèque à produire une image unifiée de ce phénomène (voir figure 1), en raison d'écarts importants entre les différentes sources concernant les définitions de la « violence extrémiste » et du « terrorisme juif ». Les organismes palestiniens et internationaux ont tendance à surdéclarer et à inclure un large éventail d'incidents sous la définition de la « violence ». Les données officielles israéliennes souffrent, quant à elles, d'une sous-déclaration, due à la fois au faible nombre de plaintes déposées par les victimes palestiniennes auprès de la police et à des définitions de classification strictes (distinguant « terrorisme », « crime nationaliste » et « violence »). Néanmoins, même les données officielles de l'armée israélienne dressent un tableau préoccupant. Les services de sécurité israéliens s'accordent à dire que le*

phénomène est réel et s'aggrave et, face à cette tendance à l'escalade, une task force inter-agences (Tsayal, police israélienne et Service de sécurité intérieure – Shin Bet) a été créée en mai dernier pour contrecarrer et enquêter sur les auteurs de ces violences.

Figure 1



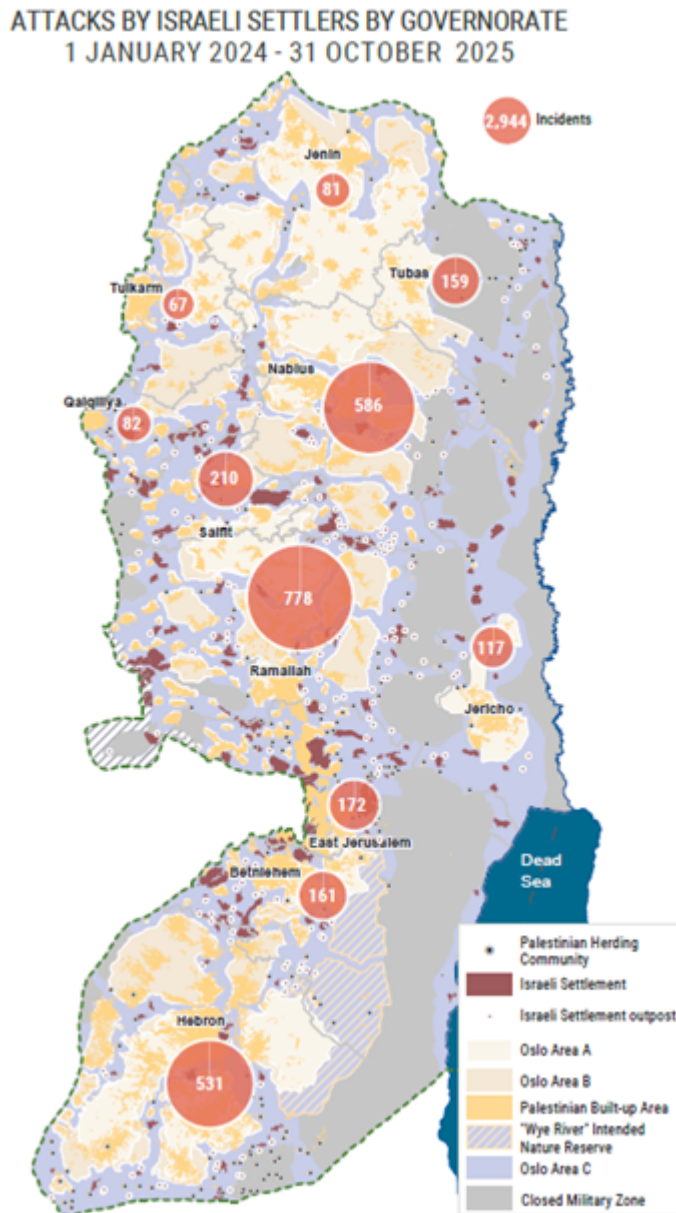
Modèles de violence et d'enracinement sur le terrain

La plupart des incidents de terrorisme juif se produisent dans le nord de la Samarie (districts de Naplouse et de Jénine, ainsi que le nord et le centre de la vallée du Jourdain) et dans les collines du sud d'Hébron (voir figure 2). Les « jeunes des collines » – des gangs de jeunes extrémistes – organisent des raids contre des villages palestiniens, semant destruction et peur. Les attaques comprennent des jets de pierre, des agressions physiques contre des agriculteurs, l'incendie de champs, l'arrachage d'oliviers, l'incendie de maisons et de véhicules, et parfois des tirs à balles réelles.

Nombre de ces attaques sont des actions de « *price tag* » – des représailles après une attaque palestinienne –, comme le raid mené à Huwara en février 2023, au cours duquel des centaines d'extrémistes juifs ont incendié des dizaines de maisons et de voitures et assassiné un Palestinien, ou encore après l'attaque meurtrière du Hamas du 7 octobre 2023, à la suite de laquelle plus de 400 attaques juives ont été documentées en l'espace de trois mois – une ampleur sans précédent (voir figure 3). Cependant, la violence dans la région se poursuit également sans élément déclencheur

spécifique, dans le but de rendre la présence palestinienne sur le terrain intenable et de provoquer le déplacement et la migration, principalement des personnes vivant dans la zone C.

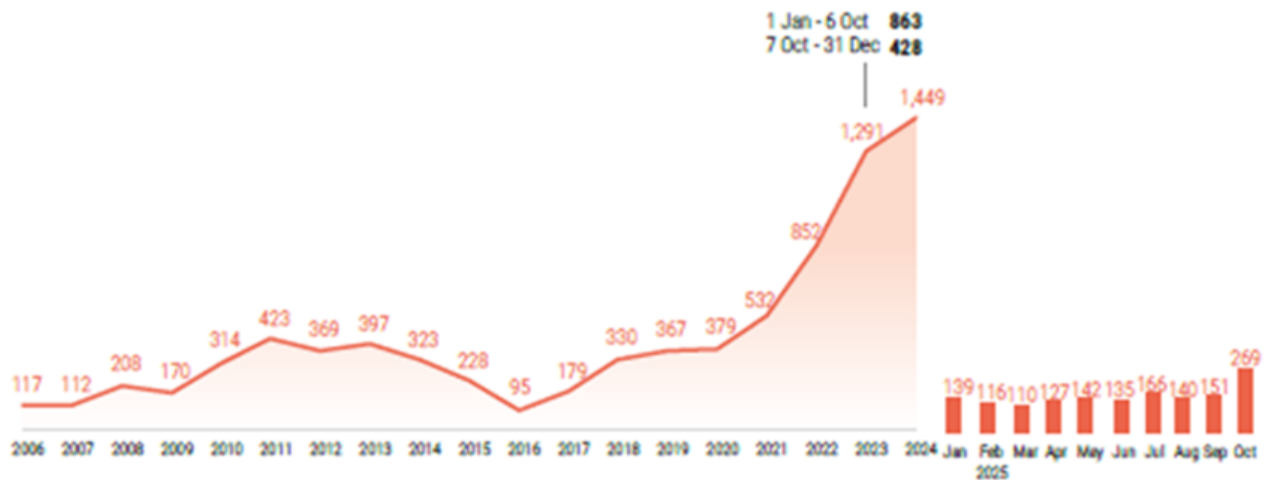
Figure 2



Source : [West Bank Monthly Snapshot: Casualties, Property Damage and Displacement](#), OCHA, 31 octobre 2025.

Figure 3

ATTACKS BY ISRAELI SETTLERS AGAINST PALESTINIANS THAT RESULTED IN CASUALTIES AND/OR PROPERTY DAMAGE



Source : [West Bank Monthly Snapshot: Casualties, Property Damage and Displacement](#), OCHA, 31 octobre 2025.

Appropriation par l'établissement de fermes et d'avant-postes illégaux

Une tendance marquante de ces dernières années, constituant un phénomène complémentaire, est la prise de contrôle de terres par l'établissement de fermes agricoles ou pastorales illégales et d'avant-postes sur des terres palestiniennes de pâturage et d'agriculture (*voir figure 4*). Un rapport de La Paix maintenant publié en 2025 estime que les colons se sont approprié environ 14% de la superficie totale de la Cisjordanie par le biais de fermes et d'avant-postes – un chiffre reflétant un changement dans l'équilibre du contrôle territorial. Ce phénomène bénéficie d'un soutien idéologique et politique de la part de certains membres du mouvement des colons, du gouvernement et même des forces de sécurité, dans le cadre de la lutte pour le contrôle de la zone C et de la volonté de créer des faits irréversibles sur le terrain.

Le gouvernement actuel apporte un large soutien à l'expansion des avant-postes et des fermes : octroi d'autorisations rétroactives pour légaliser des avant-postes en tant que localités reconnues, financement, et même promotion proactive de construction de nouvelles fermes. Le ministère de la Colonisation et des Missions nationales a alloué plus de 100 millions de shekels pour soutenir ces

fermes, y compris à travers l'installation de systèmes de sécurité en coordination avec le commandement central de Tsahal et leur intégration dans des dispositifs régionaux de défense.

Figure 4



Caractéristiques sociales et liens avec le terrorisme

Nombre des jeunes auteurs de terrorisme juif opèrent à partir de fermes isolées et d'avant-postes. Ces fermes attirent souvent les « jeunes des collines » – des jeunes hommes en marge de la société, exclus des cadres normatifs – qui vivent en petites communautés sous la direction d'extrémistes. Certains sont issus de familles de colons et reçoivent un soutien discret de leurs

communautés, qui peinent à les contenir. Ils sont également encouragés par des éléments extrémistes de la politique israélienne, qui expriment de la sympathie pour ces « jeunes merveilleux égarés par la colère ».

À l'inverse, certains avant-postes ont été créés autour de noyaux idéologiques de colonisation et comprennent des familles, des yeshivot ou des institutions éducatives, cherchant à établir de véritables communautés.

Bien que les fermes et les avant-postes constituent une minorité au sein du projet de colonisation, leur activité génère de graves frictions quotidiennes avec la population palestinienne. Une étude fondée sur la documentation de l'organisation Yesh Din a révélé que la majorité des incidents violents (63%) au cours de la dernière décennie se sont produits à proximité d'avant-postes illégaux. Parmi ceux-ci, environ 46,5% étaient des agressions physiques contre des Palestiniens et environ 44,6% concernaient des dommages matériels, ainsi que des cas de confiscation de terres. Certains nouveaux avant-postes ont été délibérément établis au cœur de zones palestiniennes afin d'instiller la peur et de provoquer le départ des habitants. Par exemple, des bergers palestiniens de la vallée du Jourdain ont témoigné que de nouveaux avant-postes, encouragés par les conseils régionaux et parfois aidés par des soldats, font partie d'une campagne de harcèlement destinée à forcer les Palestiniens à abandonner leurs terres.

Ce harcèlement comprend le sabotage des sources d'eau, la réduction des zones de pâturage et les « visites à domicile » violentes d'extrémistes juifs qui endommagent les biens.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Idéologie extrémiste

Le noyau dur de ce groupe – composé de plusieurs centaines de jeunes – adhère à une vision théocratique radicale qui rejette l'autorité de l'État. Pour eux, la souveraineté juive sur la terre d'Israël est un commandement divin qui ne peut être limité, et toute cession de territoire par le gouvernement ou Tsahal constitue une trahison de ce commandement. Certains qualifient même

le gouvernement israélien de « régime sioniste hostile ». Cette idéologie, nourrie par des rabbins extrémistes et par la doctrine raciste du rabbin Meir Kahane, conduit parfois à des affrontements avec Tsahal et la police – y compris des jets de pierre contre des soldats et des dégradations de véhicules militaires.

À leurs yeux, l'autorité de l'État perd toute légitimité lorsqu'elle les empêche d'agir au nom de ce qu'ils appellent la « rédemption de la terre », et ils considèrent les forces de sécurité comme un « ennemi intérieur » lorsqu'elles protègent les Palestiniens. Ce phénomène mine l'État de droit et constitue une menace interne pour la gouvernance et la démocratie en Israël.

Ainsi, un sentiment d'impunité de fait et de supériorité morale s'est enraciné chez les auteurs de ce terrorisme juif. L'ancien chef du Shin Bet, Ronen Bar, a d'ailleurs averti en août 2024 que ce « terrorisme juif » était devenu incontrôlable, représentant une menace grave pour Israël et lui causant des « dommages incalculables ».

Attitude du gouvernement face à ce phénomène

Depuis 2023, le gouvernement israélien a choisi de ne pas s'attaquer de manière décisive à ce phénomène problématique, et certains membres de la coalition ont même fait preuve d'indulgence envers ceux impliqués dans des actes terroristes en Judée-Samarie. De fait, plusieurs ministres du gouvernement actuel soutiennent l'annexion de territoires en Judée-Samarie et l'expulsion des Palestiniens de leurs communautés, tout en passant outre la violence utilisée pour atteindre ces objectifs.

Par ailleurs, la régularisation de fait des colonies promue par le gouvernement brouille davantage la frontière entre activités légales et illégales. Des ministres comme le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben-Gvir ont déclaré que le « harcèlement des jeunes des collines » devait cesser. Le ministre de la Défense, Israël Katz, a annoncé en novembre 2024 l'annulation de la détention administrative à l'encontre des Juifs en Judée-Samarie et a même révoqué des ordres de détention existants, estimant qu'il s'agissait d'une mesure sévère qui ne devait pas s'appliquer aux colons. En revanche, l'usage de la détention administrative à l'encontre des Palestiniens se poursuit de manière routinière.

Il en résulte que des extrémistes, parfois armés, opèrent librement sur le terrain en Judée-Samarie, tandis que les forces de sécurité sont contraintes de détourner des ressources de la lutte antiterroriste pour séparer des extrémistes juifs des Palestiniens. La question attire une attention internationale croissante et suscite de vives critiques à l'encontre d'Israël, le gouvernement ne

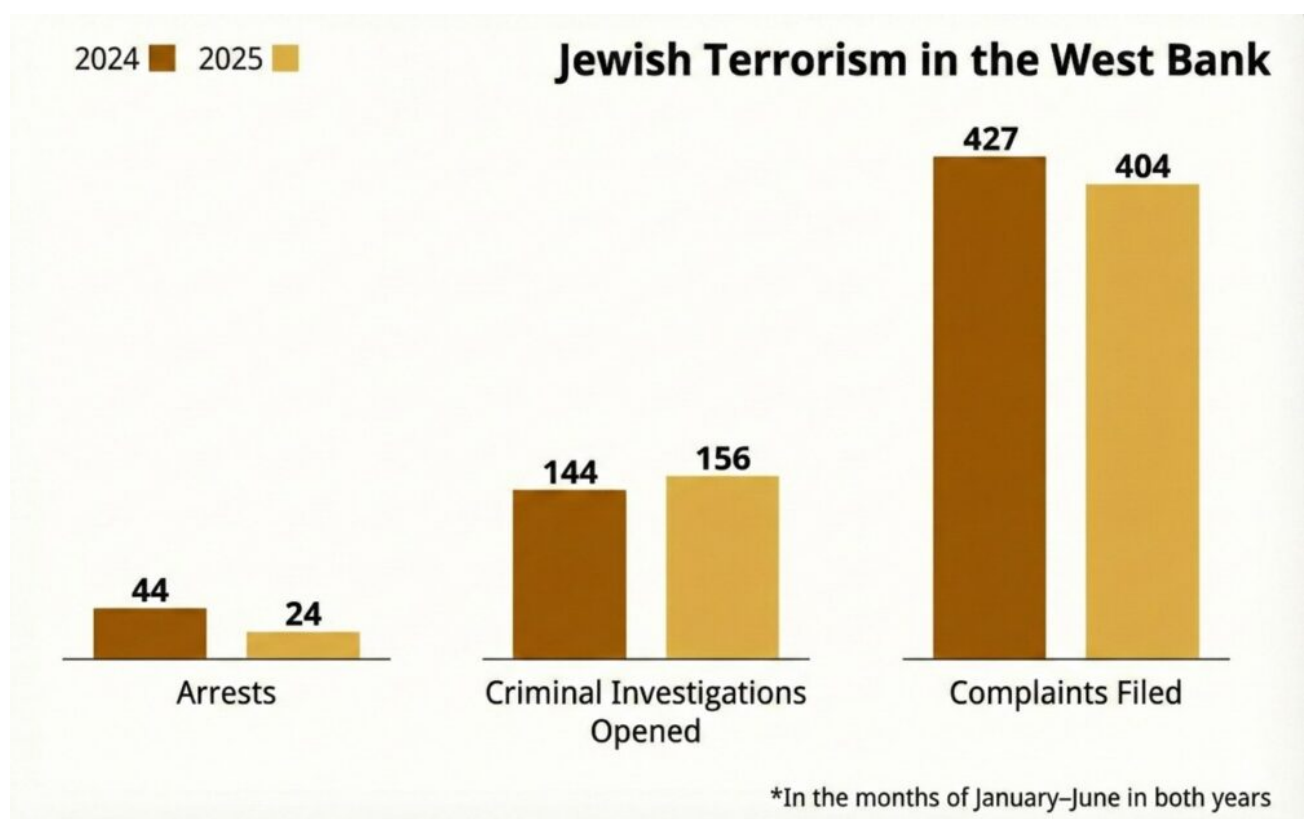
montrant ni détermination ni volonté réelle de s'attaquer au phénomène.

Échec de l'application de la loi et atteinte à l'image d'Israël

Plus de 90% des dossiers de crimes idéologiques impliquant des juifs contre des Palestiniens sont classés sans inculpation, et le taux de condamnation est négligeable (*voir figure 5*). De nombreuses victimes palestiniennes ne déposent aucune plainte (en 2024, environ deux tiers s'en sont abstenues) en raison d'un manque de confiance dans le système judiciaire israélien et par peur – ce qui renforce le sentiment d'impunité des auteurs.

De manière générale, le district Judée-Samarie de la police israélienne n'alloue pas suffisamment de ressources aux points de friction entre juifs et Palestiniens, et les soldats de Tsahal n'arrêtent pas les colons violents – préférant parfois éloigner les Palestiniens des lieux – et, dans des cas extrêmes, une assistance aux émeutiers juifs a même été documentée. Ce sentiment d'impunité alimente le cycle de la violence. Il est donc essentiel de briser ce cycle et d'affirmer clairement que l'État est souverain et que ses lois s'appliquent à tous les citoyens israéliens – y compris en Judée-Samarie. C'est la seule façon d'empêcher la transformation de certaines zones en enclaves non gouvernées échappant à l'application de la loi.

Figure 5



Source : *Monitoring of the Movement: Nationalist Crime in the Territories in 2024-2025*, *The Movement for Freedom of Information*, 7 octobre 2025.

Dans le même temps, il convient de noter que les dirigeants du mouvement des colons ne forment pas un bloc uni derrière ces extrémistes et expriment parfois des réserves et des condamnations. Par exemple, après l'attaque des colons dans le village de Jit (août 2024), les dirigeants du Conseil Yesha et des rabbins influents de la communauté sioniste religieuse n'ont pas tardé à qualifier ces actes de « crime moral » et d'action « antisioniste » qui nuit à l'entreprise de colonisation elle-même. Cependant, ces condamnations sont souvent perçues comme faibles ou purement verbales, car elles s'accompagnent presque toujours de critiques sévères à l'égard des méthodes utilisées par le Shin Bet et la police contre les jeunes violents. Ce message contradictoire – condamner l'acte tout en faisant preuve d'indulgence envers les « jeunes marginaux égarés » – sape la dissuasion et rend difficile l'établissement clair d'une ligne rouge.

Un phénomène particulièrement négatif dans ce contexte est la participation de membres des équipes d'urgence locales (des équipes chargées d'assurer la sécurité de chaque communauté, armées par Tsahal et travaillant en coordination avec l'armée) ou de soldats de réserve des unités de défense territoriales, portant des uniformes et des armes de l'armée israélienne, aux côtés des colons violents. Ces incidents sont parfois documentés et médiatisés dans le monde entier comme des actes de violence institutionnalisés de l'armée israélienne à l'encontre de la population palestinienne. L'absence de directives claires, la crainte des soldats d'affronter les colons et le manque de soutien politique pour lutter efficacement contre la violence et les émeutes créent des zones de non-droit.

Conclusion et recommandations

La conscience de la situation en Judée-Samarie au sein du public doit être augmentée, en particulier concernant le terrorisme juif, que le gouvernement israélien et l'appareil sécuritaire ne traitent pas avec fermeté. Le gouvernement doit donner des instructions claires et sans ambiguïté pour appliquer la loi à l'encontre des colons juifs extrémistes. À cette fin, la police du district Judée-Samarie doit être renforcée en effectifs et en moyens, et des *task forces* conjointes avec Tsahal doivent être mises en place afin de permettre de réagir rapidement aux incidents et d'empêcher l'éclatement de violences à grande échelle. Des procédures claires doivent être établies pour obliger les soldats à intervenir lorsque des Palestiniens sont attaqués par des juifs, et il doit être précisé que les soldats ont l'obligation de protéger la population palestinienne, même lorsque l'agresseur est juif.

Il convient d'examiner un nouveau recours, dans des cas exceptionnels et conformément à la loi, aux outils dissuasifs, tels que les ordonnances d'éloignement et la détention administrative, à l'encontre d'extrémistes juifs violents représentant un danger. En parallèle, des amendements législatifs devraient être envisagés afin de définir la violence nationaliste juive comme du terrorisme au regard de la loi, levant ainsi les obstacles juridiques aux actions d'enquête et de prévention du Shin Bet et de la police.

Les dirigeants du mouvement de colonisation en Judée-Samarie et la droite politique doivent s'opposer ouvertement au terrorisme juif. Les rabbins, les chefs des collectivités locales, les membres de la Knesset et les ministres doivent reconnaître l'existence du phénomène et le condamner. Dans le même temps, des investissements sont nécessaires dans l'éducation afin de prévenir la radicalisation, d'inculquer des valeurs de respect de l'État de droit et de la dignité humaine dans tous les courants du système éducatif israélien, et d'intégrer les jeunes marginalisés dans des cadres de service national ou d'éducation non formelle afin de les éloigner de la violence et du terrorisme.

En conclusion, ne rien faire et fermer les yeux sur l'expansion du terrorisme juif en Judée-Samarie risquent d'alimenter une escalade grave : affrontements à grande échelle entre juifs et Palestiniens en Judée-Samarie et au-delà, vagues d'attaques de représailles des deux côtés, et détérioration supplémentaire du statut international d'Israël. Relever ce défi doit se fonder sur des données et, surtout, sur l'État de droit. Un *leadership* courageux, prêt à affronter une minorité extrémiste, est indispensable. À long terme, endiguer ce phénomène bénéficiera également au projet de colonisation en Judée-Samarie, en éliminant la lourde stigmatisation liée aux activités terroristes et en prévenant les critiques et les dommages diplomatiques sur la scène internationale.

1. Reem Cohen est coordinateur du programme israélo-palestinien à l'INSS. Il a occupé le poste d'officier du renseignement. Reem a travaillé à la Knesset, au bureau du porte-parole du Premier ministre et à l'Autorité de l'innovation.